



AGIR MAINTENANT POUR CONFORTER DURABLEMENT LES AGRICULTEURS DANS NOS TERRITOIRES

FEUILLE DE ROUTE
POUR LE RÉSEAU CONSULAIRE RÉGIONAL 2022/2025



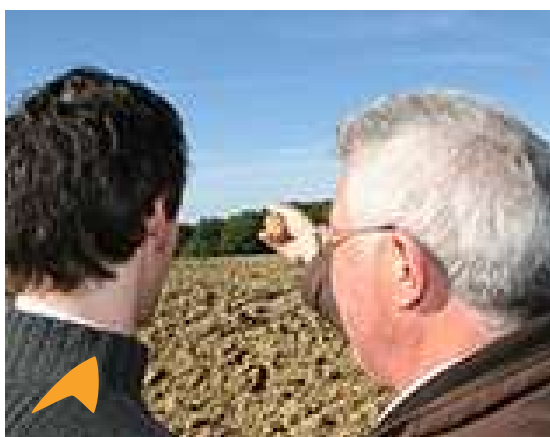


Sommaire



P4. MOTS DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

P5. OBJECTIFS GÉNÉRAUX



P6. EAU & CHANGEMENT CLIMATIQUE

P10. INSTALLATION & TRANSMISSION

P14. RÉMUNÉRATION ET JUSTE VALORISATION DES PRODUCTIONS



P18. ALIMENTATION DURABLE

P22. FILIÈRES ÉLEVAGE

Mot du Président

La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté occupe une position stratégique sur l'échiquier régional. Elle est, notamment, à l'interface avec le Conseil régional et l'Etat en région et contribue à élaborer les politiques régionales agricoles et défendre les intérêts des agriculteurs et de la profession.

C'est dans ce cadre que cette feuille de route a été présentée et validée au Bureau de la Chambre régionale du 19 septembre. Elle sera un fil conducteur pour la Chambre régionale d'agriculture jusqu'à la fin de la mandature, et pourra être complétée dans les prochains mois par d'autres thématiques, avec toujours le même esprit : déployer des actions concrètes et pertinentes pour les agriculteurs, en mobilisant une expertise technique de terrain. Elle pourra être amendée à la lumière des résultats des travaux qui seront menés dans le cadre du projet régional « Imaginer demain – Agir maintenant », porté avec l'ensemble de la profession agricole en région.

Merci aux Présidents de Comités d'orientation régionaux de la Chambre régionale d'agriculture et aux équipes techniques qui se sont mobilisés pour élaborer ce document.

Christian DECERLE

Mot de la Directrice générale

La Chambre régionale d'agriculture a vocation à travailler en réseau avec les chambres départementales, dans un esprit de complémentarité et de recherche de toujours plus d'efficacité et d'efficience au sein du réseau.

Cette feuille de route 2022-2025 a été élaborée en mobilisant chaque binôme « élu/référent technique » de la Chambre régionale d'agriculture ainsi que le réseau consulaire en région. Elle reprend les orientations définies pour le réseau consulaire, au travers du Contrat d'Objectif et de performance, du projet stratégique national et des DAS (Domaines d'actions stratégiques).

Les cinq thématiques identifiées sont les suivantes : eau et changement climatique, alimentation, rémunération des agriculteurs et valorisation des productions, installation-transmission, filières élevage. D'autres thématiques transversales enrichiront cette déclinaison : la Recherche et le développement, la formation, la communication, ou encore certaines filières spécifiques telles que les filières végétales, la forêt, la viticulture.

Les équipes de la Chambre régionale d'agriculture seront mobilisées pour faire vivre cette feuille de route, au bénéfice des agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Anne BRONNER

AVANT PROPOS

Objectifs généraux





EAU & CHANGEMENT CLIMATIQUE

Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques, des filières et des systèmes d'exploitation pour en favoriser la durabilité et la résilience (adaptation et atténuation).

NOTRE EQUIPE



Elu référent
Etienne HENRIOT



Référents techniques
Céline BUCHE, en lien avec Pauline MURGUE
et Mathilde MARTIN



Groupe technique changement climatique

Sophie HANESSE, Vincent DOAL et Laure OHLEYER (CA 21), Isabelle FORGUE et Didier TOURENNE (CIA 25/90), Clémence RAVIER et Jérôme LAMONICA (CA 39), Amélie BRISSON, Céline BEAUVOIS, Bénédicte BRACQ et Benoît GIROUD (CA 58), Margaux REBOUL SALZE et Martin TRUCHOT (CA 70), Julien RENON, Benjamin ALBAN et Antoine VILLARD (CA 71), Edith FOUCHER et Cédric BACHELIER (CA 89)

Comité d'orientation régional Territoire & Environnement

Conseil régional, DRAAF, DREAL, OS, ADEME, Alliance BFC, Safer, Agences de l'eau, Terres Inovia, Arvalis, Vivea, INRAE, Institut Agro Dijon, Alterre BFC, ATMO BFC

Groupe technique eau

Laure OHLEYER (CA 21), Isabelle FORGUE (CIA 25/90), Philippe BOULIER(CA70), Edith FOUCHER (CA 89), Bénédicte BRACQ et Thierry FERRAND (CA58), Jean-Louis PAVAT (CA 39) et Antoine VILLARD (CA 71)

Groupes techniques - programmes

RESYSTH, ASSECC, AGRICARBONE, Productions et changement climatique...

LAB Régional

Conseil régional, DRAAF, DREAL, ADEME, Arvalis, Agences de l'eau, Terres Inovia, Institut Agro Dijon, Alterre BFC, ATMO BFC, Université de Bourgogne



CONSTATS

- La région Bourgogne-Franche-Comté subit les mêmes évolutions que celles observées à l'échelle mondiale.
- Les années **2018, 2019, 2020 et 2022**, années de sécheresse, avec l'année 2021 marquée par des dégâts liés au gel et aux inondations, ont marqué une nouvelle étape.
- A partir de **2017**, plusieurs actions en lien avec le changement climatique

dont **la mise en place de PRAACTIQUE.**

- En 2021 : le Varenne agricole de l'Eau et du Changement Climatique s'appuie et soutient les dynamiques impulsées en région par le réseau des Chambres d'agriculture afin **d'accélérer et rendre opérationnelles** les réponses des territoires et les solutions d'adaptation face aux contraintes climatiques à venir.

2017

Mise en place du pôle régional Praactique

2021

Varenne agricole de l'eau et du changement climatique

1

Accompagner techniquement et financièrement le déploiement des solutions d'adaptation et d'atténuation

“ **Plan régional d'adaptation au changement climatique**

Se forger une doctrine sur la labellisation Bas Carbone ”

- Des **guides techniques** et des **solutions** à l'attention des agris (un Plan régional d'adaptation au changement climatique).
- Des **diagnostics** et des **audits** (diagnostic carbone, diagnostic eau, process d'amélioration continu).
- Des **rencontres techniques**.
- Une prise en compte du changement climatique à **l'installation** des agriculteurs.



2

Communiquer de manière positive sur les pratiques, les solutions et les capacités d'actions du monde agricole

- Des **supports de sensibilisation** (newsletter les 4 Saisons, vidéos témoignage, articles...).
- Des **supports pédagogiques** « chiffrés » à l'attention des élus pour porter les messages
- (éléments de langage sur l'eau...).
- Des **événements régionaux** : Rencontres Professionnelles Eau et Changement Climatique pour une **AG**riculture **I**nnovante et **R**ésiliente le 22/11/2022).

“ **Plan de communication sur 3 ans** ”

3 Accompagner les acteurs des territoires et développer les mises en relation

- Des **rencontres** pour proposer des pistes d'action.
- Des **programmes multi-acteurs innovants** de territoire.
- Des **rencontres entre la profession agricole et la société civile** pour une meilleure accessibilité des nouvelles pratiques.



“
Quelles agricultures
demain (en 2040) sur
mon territoire ?
.....

Quels projets face
aux enjeux de demain
?”

4 Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances

“
Valoriser les résultats
et les réseaux de
démonstrateurs
”

- Un **livret ORACLE objectivant le changement climatique** et ses impacts sur les activités agricoles au niveau régional.
- **Expérimenter des variétés, des pratiques** (en viticulture, ovins/bovins, céréales, prairies...).
- Renforcer nos connaissances concernant les prélèvements en eau pour l'agriculture.
- Cartographier les prélèvements connus pour l'irrigation.
- Des **projections climatiques** dans un futur à court, moyen et long terme pour étudier la faisabilité des productions agricoles.

5 Développer une culture commune « Eau et Changement Climatique » dans le réseau des Chambres d'agriculture

- Un **groupe métier régional**.
- Des **outils, des méthodes d'animation, des résultats** de la recherche.
- Un **partenariat** avec RESOLIA pour **former** les conseillers.
- Des **voyages d'études** et visites de fermes
- expérimentales pour favoriser les échanges et capitaliser les retours d'expériences.
- Une **offre de services** du réseau consulaire sur le changement climatique.

“
Participer aux
dynamiques régionales et
nationales en lien avec le
changement climatique
”

6

Contribuer à combler le retard de la France pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en matière d'énergies renouvelables en positionnant les agriculteurs comme acteurs de la transition énergétique et source de solution

- ➔ Déclinaison du SRADDET (politique de l'Energie par la méthanisation et le solaire photovoltaïque).
- ➔ Un réseau des animateurs "énergies" avec si possible un animateur par département.
- ➔ Le déploiement des outils de diagnostic "Bas Carbone » (élevage, viticulture et grandes cultures).
- ➔ Accompagner la mise en place de partenariats afin de favoriser le déploiement de projets sur les territoires autour des énergies renouvelables : méthanisation, panneaux photovoltaïques sur bâtiments et sous condition sur sol sur la base de lignes directrices régionales (chartes par exemple).
- ➔ Accompagner les agriculteurs dans la mise en place effective des projets de développement des énergies renouvelables (volet juridique, etc).
- ➔ Un rapprochement avec les acteurs de la recherche et de l'innovation pour déployer des solutions nouvelles (hydrogène ...).





INSTALLATION & TRANSMISSION

Permettre un renouvellement des générations dynamique dans les exploitations agricoles sur les territoires de Bourgogne-Franche-Comté, mettre fin à la tendance systématiquement baissière du nombre d'exploitants à chaque recensement général agricole (RGA) et maintenir une agriculture diversifiée

NOTRE EQUIPE



Elu référent

Florent POINT appuyé par Emilien CLAUDEPIERRE



Référent technique

Laurence MAIRE DU POSET

Réseau Chambres d'agriculture BFC

Anne POMMIER (CA 21), Emeline GAMBART (CIA 25/90),
Frédéric DEMAREST (CA 39), Martin BLOCH (CA 58),
Mickaël GREVILLOT (CA 70), Christine LAUGAA (CA 71),
Cyrille FOURNIER et Marc ABONNET (CA 89)

Comité d'orientation régional Installation- Transmission

Présidents et Directeurs des Chambres d'agriculture BFC,
OS, Institut Agro Dijon, MSA, SAFER, Conseil régional,
DRAAF

CONSTATS

- 50 % des agriculteurs atteindra l'âge de partir à la retraite dans les 10 ans.
- 1/3 des exploitants en moyenne ne trouvent pas de repreneurs avec de fortes disparités entre territoires/ productions.

Le nombre d'agriculteurs
a baissé de

20 %
en 10 ans

1 Accompagner les cédants plus de 10 ans avant leur départ

“
Une mise en relation
cédant/repreneur facilite
la transmission des
exploitations
”

- **Préparer les cédants à mieux transmettre leur exploitation** : accueil au guichet unique, rendez-vous en point accueil transmission individuellement, collectivement, formation pour les cédants, les préparer à parler de leur exploitation
- **Elaborer une valeur de transmissibilité de l'exploitation** commune aux partenaires de la transmission : banques, notaires, SAFER, MSA afin de limiter les hypothèses proposées.
- Préparer le repreneur à visiter une exploitation afin de **faciliter le dialogue cédant/repreneur** lors de la mise en relation.
- **Promouvoir le modèle sociétaire** pour son organisation et la qualité de vie au travail : l'exploitation agricole un modèle entrepreneurial.
- **Accompagner** chaque exploitant **tout au long de sa carrière** et ce, dès la préparation à l'installation.
- **Renforcer les compétences des conseillers** pour un meilleur accompagnement humain et une approche globale de l'entreprise.

2 Accompagner l'installation de tous types de porteurs de projets en agriculture sur l'ensemble des territoires, dans la diversité des types et modes de productions

- **Accueillir tous les profils de porteurs de projets** de manière harmonisée sur l'ensemble du territoire.
- Faire un **diagnostic** de leurs **compétences**, valoriser leurs parcours et leur proposer un plan d'action.
- Permettre une **meilleure intégration** des porteurs de projets hors cadre familiaux et/ ou non issus du milieu agricole dans l'environnement agricole de proximité en développant le tutorat par le réseau professionnel.
- Proposer le stage « Start'agri » au candidat à l'installation afin de **tester son projet**, acquérir de l'expérience et des savoir-faire avant une installation définitive.
- **Accompagner** les exploitants **nouvellement installés**.

“
Valoriser les
parcours de chaque
porteur de projet
”

3

Renforcer la culture commune en interne consulaire

“ Un séminaire installation-transmission pour échanger, réfléchir et appréhender la nouvelle programmation ”

- ➔ Mettre en place des groupes de travail multi-acteurs « transmission – installation » pour **harmoniser les pratiques en interne** consulaire afin que les porteurs de projet aient plus de lisibilité.
- ➔ **Organiser un séminaire en 2022/2023** de

l'ensemble des conseillers installation- transmission pour l'interconnaissance et comprendre la nouvelle programmation mise en place par l'autorité de gestion, le conseil régional.

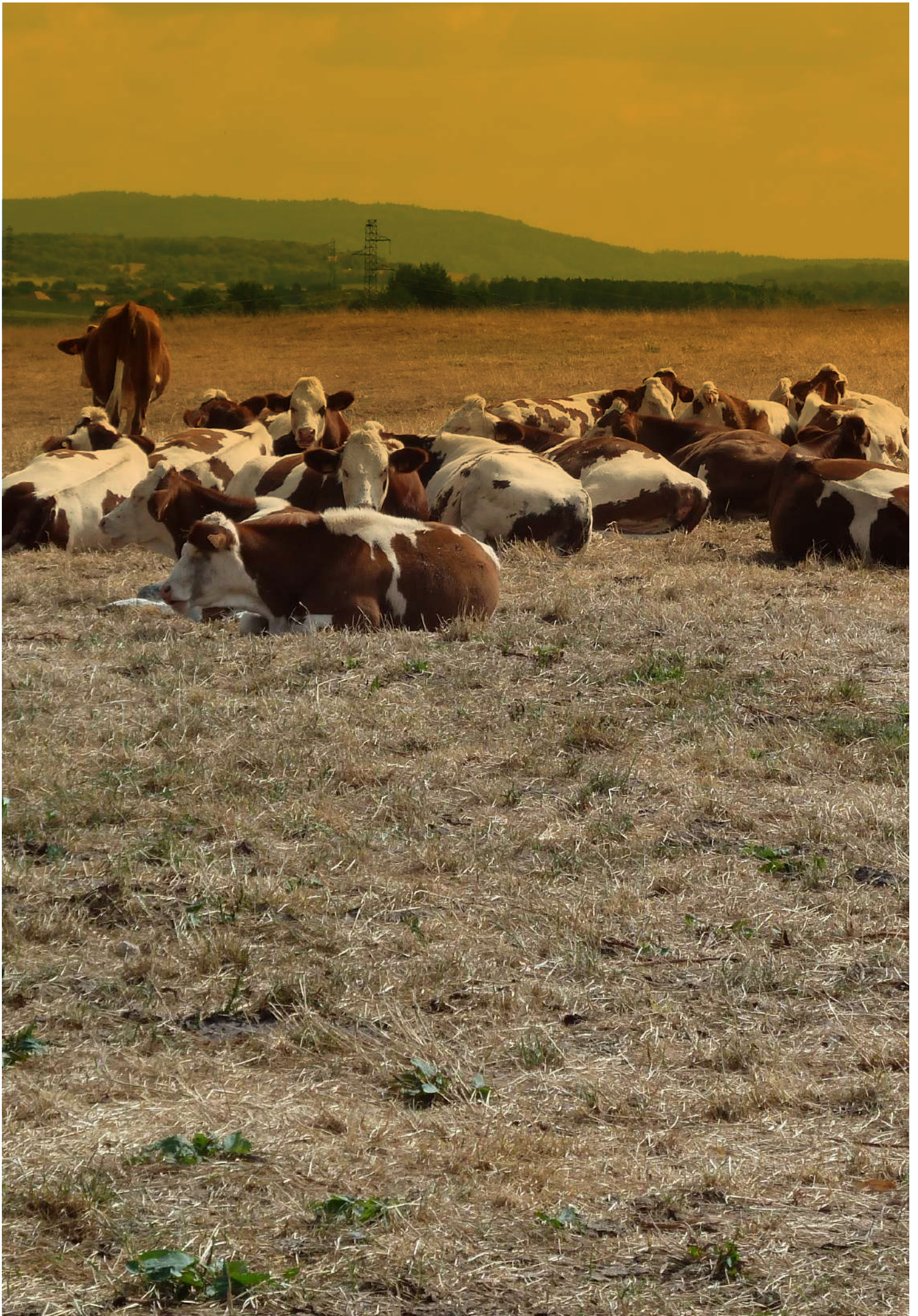
4

Se positionner vis-à-vis des différents décideurs et acteurs régionaux comme un réseau compétent sur l'ensemble des territoires

- ➔ Diffuser une information proactive et positive sur les compétences et les réussites du réseau.
- ➔ Rencontrer les acteurs des filières pour sensibiliser sur la transmission et l'installation et définir des plans d'actions.

“ Communiquer : diffusion d'informations, rencontres techniques... ”







RÉMUNÉRATION & JUSTE VALORISATION DES PRODUCTIONS

Assurer une juste rémunération aux producteurs et combiner compétitivité et résilience des systèmes : renforcer la rentabilité, la durabilité et la résilience économique des modèles. Chaque agriculteur doit vivre dignement de son métier grâce à une rémunération qui couvre son engagement/implication professionnel(le) en tant que chef d'entreprise, ses investissements et les risques inhérents à un métier du vivant.

NOTRE EQUIPE



Elu référent
Sylvain MARMIER



Référent technique
Valérie VIVOT

Réseau Chambres d'agriculture BFC

Sylvain Marmier (CIA 25/90), Vincent Lavrier (CA 21), François Lavrut (CA 39), Didier Ramet (CA 58), Stéphane Ménigoz (CA 70), Jean-Jacques Lahaye (CA 71), Delphine FOUCHARD et Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Jérémie BLAS et Vincent DOAL (CA 21), Florence DELMAS (CIA 25/90), Martin BLOCH (CA58), Sylvain AUGÉ (CA 70), Vincent GALLOIS et Cyril FOURNIER (CA 89)

Comité d'orientation régional Economie

Conseil régional, DRAAF, Chambres d'agriculture BFC, Institut Agro Dijon, AS71, CERFrance, Cuma, Fédération des caves coopératives Bourgogne Jura, OS, MSA, Safer

CONSTATS

- Taux de rentabilité de l'agriculture très faible.
- 26% des éleveurs de bovins allaitants et 18% des agriculteurs en grandes cultures sous le seuil de pauvreté
- Ecarts de revenus conséquents et (risque d'une) captation de la valeur ajoutée par l'aval.
- EGALIM 2, loi promulguée en octobre 2021, introduit de nouveaux dispositifs de régulation et de transparence au profit d'une meilleure rémunération des agriculteurs.

1 Apporter de la lisibilité et renforcer la maîtrise des coûts de production par les agriculteurs

- Un « **scénario stress** » à intégrer dans les plans d'entreprise à l'installation pour adapter en conséquence le projet.
- **Des audits** d'exploitation.
- Une évaluation du **dispositif d'audits « triple performance »** de la Région.
- **Des formations** sur le calcul des coûts de production et des marges et au pilotage d'exploitation.

26 %

des éleveurs de bovins
allaitants et

18 %

des agriculteurs en
grandes cultures

vivent sous le seuil
de pauvreté

2 Développer la contractualisation

“

*Inciter la contractualisation
céréaliers/éleveurs*

”

- **Une information et formation** des agriculteurs sur les obligations réglementaires, l'intérêt et la négociation d'un contrat.
- **Une conditionnalité des aides régionales/de l'Etat** au respect des EGALIM2 et de la contractualisation.
- Un **guide** pour permettre d'**intégrer les dispositions d'EGALIM2** dans l'approvisionnement de la restauration collective.
- Un **accompagnement de trois groupes de producteurs pour activer une contractualisation** avec la GMS.



3 Accompagner les agriculteurs pour renforcer la résilience économique et environnementale de leur exploitation

- Un accompagnement des **éleveurs** vers plus d'autonomie alimentaire et protéique.
- Un accompagnement stratégique pour les exploitants **souhaitant opérer des changements profonds.**



4 Accompagner les agriculteurs pour développer d'autres sources de revenus

“
Création de nouvelles valeurs ajoutées, accompagnement des labellisations, émergence de filières (châtaigne, noix, kirch, cancoillotte, truffes, ...) et assurer la promotion des produits
”

- Des **demi-journées avec des experts** sur la question de la décarbonation et d'un label bas carbone pour se faire une doctrine.
- Une professionnalisation des visites de fermes pour en faire **une activité de diversification rémunérée.**
- Accompagner la création de **filieres à forte valeur ajoutée** et orientée vers la bio-économie.
- Des **références technico-économiques** pour les porteurs de projets en diversification.

5 Contribuer à conforter l'aval des filières sous réserve d'une juste répartition de la valeur ajoutée à l'amont

- Analyser la faisabilité de contribuer à la co-construction au niveau régional d'un Fonds d'investissement IAA de façon à maintenir les centres de décision en région BFC et peser dans leur gouvernance.
- Etudier la pertinence d'accompagner les acteurs économiques dans la mise en œuvre de leur projet en proposant une offre de service allant de l'analyse d'opportunité à la mise en œuvre du projet.

“
Co-construire un fonds d'investissement IAA au niveau régional
”







ALIMENTATION DURABLE

Accompagner le développement d'une alimentation dite durable, c'est-à-dire qui prend en compte les questions de qualité, quantité, rémunération, respect de l'environnement et d'accessibilité économique, à partir des productions issues de la région Bourgogne Franche-Comté et vers les différents secteurs de consommation : restauration collective et commerciale, grandes et moyennes surfaces (GMS), artisans, circuits courts, etc.

NOTRE EQUIPE



Elus référents

Stéphane SAUCE (VRL) et Gérald PICHOT (AB)



Référents techniques

Philomène VIRICEL en lien avec Elodie FAYEL (AB) et Inès MAHE (maraîchage)

Réseau Chambres d'agriculture BFC

Christelle MIGNARD, Séverine GAUTIER, Alice FAIVRE (CA 21), Gilles SCHELLENBERGER, Florence DELMAS, Cécile EIMBERK et Elodie LOUISET, Luc FREREJEAN (CIA 25/90), Arnaud THEVENIER, Elodie MATTER, Mélanie MOINGEON, Amélie POUX, Sylvain MENU et Noémie CADOUX (CA 39), Bénédicte BRACQ, Noémie SANSOIT, Christelle MARTIN, Emma LARUE et Clémence GUILLAUMET (CA 58), Philippe BOULIER, Matthieu MAILLARD et Charlotte MARLIVERNAY (CA 70), Pascale MORETTY-VERDET, Franck RICHARD, Lucie PETOIN, Julie ALCARAZ et Paul THOMAS (CA 71), Edith FOUCHER, Déborah COLARD et Marion LEFOYER (CA89)

Comité d'orientation régional Valorisation des Ressources Locales (VRL)

Elus des Chambres d'agriculture BFC

CONSTATS

- Les chambres accompagnent une trentaine de projets alimentaires territoriaux labellisés, portés par les collectivités territoriales.
- 12,6 % de produits frais consommés dans les collèges et lycées en 2019 sont de proximité ; 5 à 10 % des produits sont en AB (enquête DRAAF 2019 sur l'approvisionnement des restaurations collectives).

Moins de

13 %

de l'ensemble des achats alimentaires des lycées et des collèges sont d'origine « locale ».

1 Accompagner les collectivités territoriales

“

Accompagner la reterritorialisation de l'alimentation dans un cadre de recherche de souveraineté/résilience alimentaire

”

- Déployer les **projets alimentaires territoriaux (PAT)** avec les collectivités.
- Conforter l'**animation régionale des PAT** en interne consulaire et avec les collectivités territoriales.
- Un **guide pratique** permettant de déployer les dispositions des EGALIM.
- Un **plan d'actions** pour un développement cohérent de

l'**agritourisme** en concertation avec les acteurs impliqués.

- Renforcer l'**accessibilité économique à l'alimentation** :
 - Mener une réflexion sur l'accessibilité aux surplus non récoltés.
 - Créer/collaborer à une banque d'initiatives (cartographie et description des projets).

2 Accompagner le développement de l'agriculture biologique et des pratiques respectueuses de l'environnement

- Des **espaces d'échanges entre agriculteurs conventionnels et AB** pour favoriser les transferts de pratiques.
- **Conforter les exploitations** d'ores et déjà engagées en **AB** notamment sur le plan technique.
- **Accompagner** les exploitations à la conversion en AB au regard des besoins de l'aval.

“

Favoriser l'essaimage des pratiques agricoles durables

”



3 Accompagner les acteurs de la restauration collective

Accompagner ces acteurs pour atteindre les objectifs Egalim et régionaux

- ➔ Réaliser un **annuaire** et une **cartographie** des ateliers de transformation (abattoirs, lentilles, œufs, trieuses, etc.), identifier leurs niveaux de saturation, labellisations (AB), etc.
- ➔ Faisabilité d'un **outil de planification annuelle des besoins de la restauration hors**

domicile (RHD) publique pour faciliter la planification des producteurs et leur coordination pour des propositions en quantité suffisante.

- ➔ Des **outils de mise en relation** entre les acteurs de la restauration collective et les producteurs (ex : plateforme Agrilocal).

4 Accroître le revenu des exploitations et l'emploi à travers la diversification des revenus et/ou des débouchés

- ➔ Accompagner les exploitants "en mode projet" pour vendre leurs produits à la GMS ou la restauration collective.
- ➔ Des références technico-économiques et un point accueil

(Point info diversification - PID).

- ➔ Contribuer à la création de filières à forte valeur ajoutée et orientée vers la bio-économie, en partenariat avec les interprofessions.

Déploiement du point info diversification

5 Communiquer

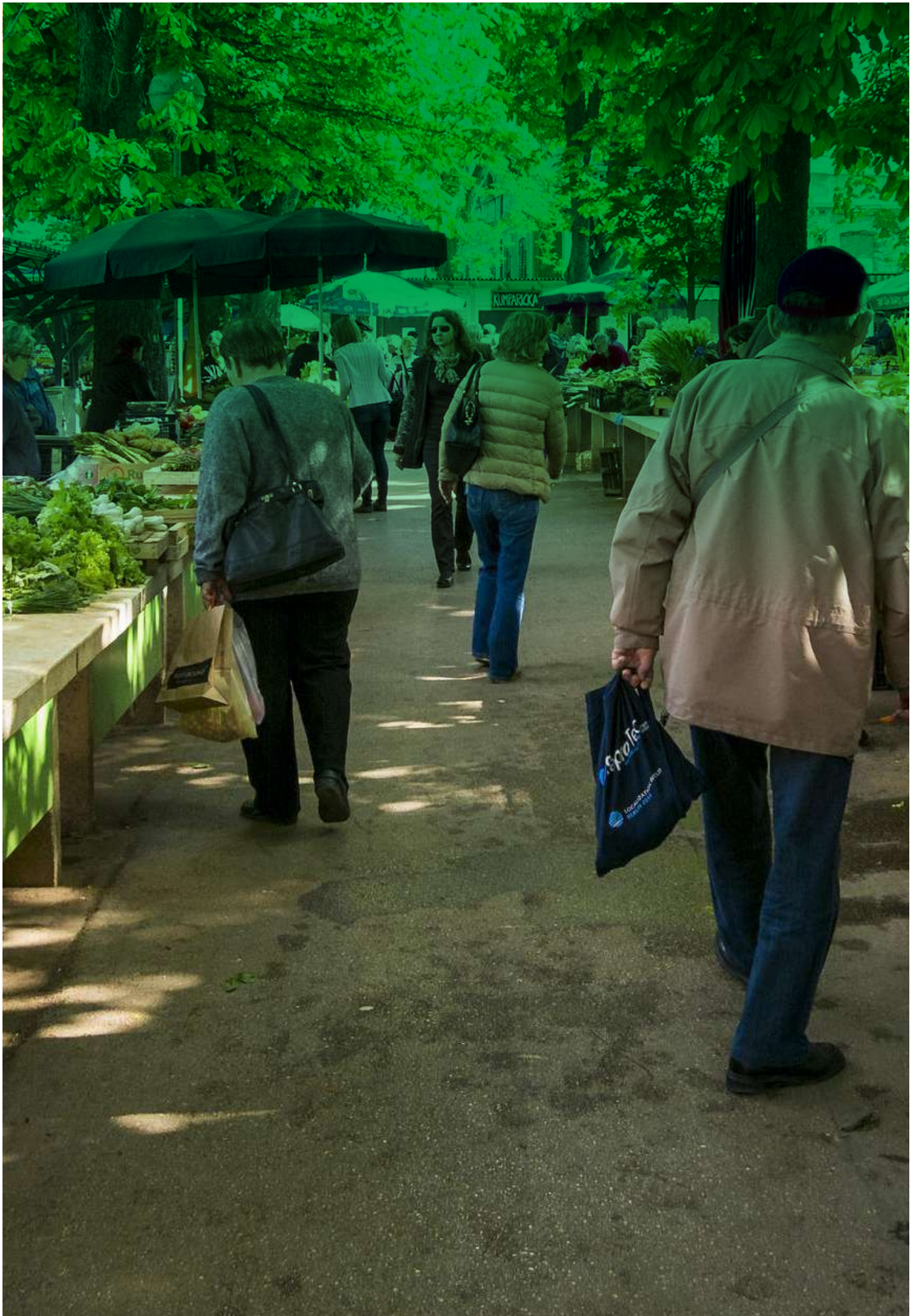
Favoriser le dialogue entre conseillers, entre agriculture et société

- ➔ Favoriser les échanges entre les conseillers du réseau.
- ➔ Elaborer l'observatoire régional des circuits courts et de l'agritourisme.
- ➔ Vers l'extérieur :
 - Valoriser les actions du réseau des chambres d'agriculture

et notamment le réseau Bienvenue à la ferme.

- Faire connaître les points et plateformes de distribution en circuit-court.
- Réfléchir à notre présence dans le cadre de Paris 2024, à la Cité de la Gastronomie à Dijon...







FILIÈRE ELEVAGE

Filière élevage bovins allaitants

Redynamiser la filière de l'élevage bovin allaitant de la région et permettre aux éleveurs de vivre de leur travail en étant correctement rémunérés, redonnant du sens au métier, et avec une qualité de vie améliorée.

NOTRE EQUIPE



Elu référent
Didier RAMET



Référent technique
Claire LASSAUGE

Réseau Chambres d'agriculture BFC

Vincent DOAL (CA 21), Dominique LAVALLEY et Marion DEGLAIRE (CIA 25/90), Nathalie VIGNEAU (CA 39), Amélie BRISSON (CA 58), Martin TRUCHOT (CA 70), Margaux PERRIN (CA 71) Marianne RANQUE (CA 89)

Comité d'orientation régional bovins allaitants

Didier RAMET (CA 58), Michel DAGUENET (CA 70), Association Charolais Label Rouge, ELVEA Franche-Comté Elevage, FRGDS, Herd book charolais, JA SICAREV, Confédération paysanne Coordination rurale, FRSEA, FRB, GENIATEST, FEDER, EVA JURA, ALSONI, DRAAF, INTERBEV, ALYSE

CONSTATS

26 % des éleveurs de bovins viande sous le seuil de pauvreté ;
-24 % d'exploitations entre 2010 et 2020 (-5 % du cheptel) ;
attentes sociétales très importantes.

Une baisse de

24 %

des exploitations en
bovins allaitants entre
2010 et 2020

1 Favoriser les installations/transmissions

“
La moitié des chefs
d'exploitation est âgée
de plus de 50 ans
”

- ➔ Anticiper les cessations et organiser des rencontres entre futurs installés/futurs cédants (en lien avec les établissements de formations agricoles).
- ➔ Engager des travaux sur le coût de reprise des exploitations et leur financement.
- ➔ Intégrer le calcul des **coûts de production** et la qualité de vie au travail dans le parcours à l'installation et l'entretien Plan de professionnalisation personnalisé (PPP).

2 Accompagner les exploitations dans la recherche de la résilience économique et environnementale ainsi que leur autonomie alimentaire

- ➔ Evaluer les **audits** financés par le Conseil régional et déployer largement les audits dans les exploitations ; proposer des **indicateurs simples** à l'attention des éleveurs (IVV, mortalité...).
- ➔ **Maximiser la part d'herbe des rations** et en particulier étudier la faisabilité de développer l'engraissement à l'herbe :
 - finition des femelles, entretien et rénovation des prairies, synthèse des études et pratiques, identification d'éleveurs engagés/volontaires.
- ➔ Une **synthèse des informations comptable disponibles** et une analyse des écarts de coûts de production entre exploitations.

“
Résilience
d'un agrosystème :
capacité à s'adapter aux
perturbations ou à revenir à
un régime de routine face à un
milieu changeant
”

3 Encore mieux valoriser nos broutards

“
Chaque année, la
Bourgogne-Franche-
Comté exporte
140 000 broutards
”

- ➔ Réaliser une synthèse des qualités reconnues par les acheteurs aux « **broutards de Bourgogne-Franche-Comté** » afin d'envisager une « stratégie marketing » pour **valoriser** ces animaux.

4 Approvisionner l'ensemble de la restauration collective à partir de viandes locales

- ➔ Identifier les **difficultés** et apporter des **solutions**.
- ➔ Identifier les **démarches vertueuses** et communiquer.
- ➔ Identifier un **projet alimentaire territorial** par département.

“ Voyage d'étude : déplacement dans la Loire les 27 et 28 septembre ”

5 Communiquer à l'attention des agriculteurs/conseillers

- ➔ Les **résultats et expériences à partager** (sur diverses pratiques d'adaptation au changement climatique, de résilience, d'amélioration de la qualité de vie au travail...) : développer les échanges entre agriculteurs, entre conseillers.
- ➔ Des **éléments de langage communs** permettant de valoriser l'élevage bovins allaitants de Bourgogne-Franche-Comté et **répondre aux détracteurs** (préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et des paysages, stockage du carbone, qualité de la viande, BEA).
- ➔ Des **éléments de langage**

“ Partager les expériences pour une montée en connaissances et compétences collective ”

6 Valoriser la filière bovins allaitants régionale vis à vis des collectivités et du grand public

“ Communication positive autour de l'élevage allaitant de Bourgogne-Franche-Comté et ses vertus ”

- ➔ Mettre en lumière les **démarches vertueuses**.
- ➔ Communiquer sur la **qualité des viandes** proposées ainsi que les **services rendus** par l'élevage.
- ➔ Développer des **échanges via les canaux numériques** (agri-youtubers, Agri-influenceurs, Web-séries à thème).
- ➔ Etudier la possibilité de parler de l'élevage au grand public dans des rubriques des radios locales.





Autres filières d'élevage

Dans une région riche par sa diversité agricole et notamment en matière d'élevage, cette feuille de route, en réponse à son objectif 2 « Maintenir une diversité des productions » ne peut se conclure sans évoquer les autres filières touchées de plein fouet par l'une ou l'autre des problématiques soulevées en amont (revenu, renouvellement des générations, changement climatique, alimentation) auxquelles s'ajoutent des spécificités pouvant remettre en cause leur pérennité (prédation, épizooties...). Les solutions présentées dans les 5 fiches thématiques vont y contribuer, il est donc important de pouvoir zoomer sur leur déclinaison par filière.

Ce supplément présente très concrètement, en lien avec les 6 autres objectifs généraux formant la colonne vertébrale de cette feuille de route, les besoins et les solutions que le réseau et ses partenaires peuvent assurément leur apporter.

| Equipe | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : |
|--------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | Claire JUILLET | Alexandre SAUNIER | LOUIS ACCARY | Philippe MONNET | Michel DAGUENET |
| | Référent technique : | Référent technique : | Référent technique : | Référent technique : | Référent technique : |
| | Mathilde AILI | Agathe CHEVALIER | Catherine CHALLAN BELVAL | Catherine CHALLAN BELVAL | Claire LASSAUGE |

| Eau et Changement climatique | Equipe | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : |
|------------------------------|--------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | | Claire JUILLET | Alexandre SAUNIER | LOUIS ACCARY | Philippe MONNET |
| | | Référent technique : | Référent technique : | Référent technique : | Référent technique : |
| | | Mathilde AILI | Agathe CHEVALIER | Catherine CHALLAN BELVAL | Catherine CHALLAN BELVAL |

| Installation-Transmission | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : | Elu référent : |
|---------------------------|--|---|---|--|
| | 50 % des exploitants ont 50 ans ou plus et 37 % ont 57 ans ou plus (MSA - Janvier 2022) : | Communiquer et parler d'installation/transmission en filière ovine. | La pyramide des âges montre que 43 % des exploitants avicoles ont plus de 50 ans. Au moins 111 exploitants sont à remplacer dans les 10 années à venir. Pour répondre à cet enjeu, plusieurs actions sont à mettre en œuvre : | Maintenir et développer l'élevage et les générations d'éleveurs : |
| | - Etat des lieux de la situation régionale sur la transmission des exploitations (une 1 ^{ère} étude est en cours en partenariat avec le Conseil du Cheval BFC). | | - Faciliter l'implantation d'ateliers en complément d'activité et en activité principale. | - Par un soutien technique et administratif à l'installation. |
| | - Echanges avec les PAI* pour une meilleure connaissance de la filière. | | - Echanges avec les PAI* pour une meilleure connaissance de la filière. | - Définir une déclinaison « porc » du parcours installation-transmission. |
| | - Identifier un « référent filière Installation » par département et diffusion des informations filières (dont résultats du réseau REFERENCES). | | - Organiser des portes ouvertes. | - Élaborer un parcours « acceptabilité » des projets d'installation. |
| | | | | - Innover dans des systèmes apportant de la visibilité économique aux projets. |
| | | | | Assurer la transmission des exploitations : |
| | | | | - Organiser des interventions de la part de professionnels dans les établissements de formation pour susciter des vocations. |
| | | | | - Accompagner les futurs cédants dans le processus de transmission. |
| | | | | - Accompagner les jeunes dans des projets viables et vivables. |
| | | | | |

Pour toutes les filières, il est nécessaire de faciliter la mise en relation entre les futurs cédants et les repreneurs tout en les accompagnant dans le processus.

* PAI : Point Accueil Installation



- Conserver la jeune génétique (la voie femelle) pour la mise à la reproduction, Valoriser les animaux (notamment les juments) plutôt que de les vendre à l'étranger.
- Accompagner les éleveurs dans les démarches d'évaluation et de caractérisation de leurs cheptels, et dans les démarches permettant d'améliorer les programmes de sélection.



- Améliorer la technicité et la rémunération des éleveurs :
- Organiser la rencontre technique ovine annuelle.
 - Mettre en valeur le travail de sélection génétique.
 - Produire et diffuser des références techniques pour la filière laitière.
 - Redynamiser un collectif régional, recruter de nouveaux responsables professionnels.
 - Produire et vendre des agneaux toute l'année.



- Promotion des productions auprès des GMS et de la restauration y compris collective :
- AOP volailles de Bresse.
 - Volailles fermières IGP-LABEL ROUGE.
 - Viande de lapin.
- Sans oublier la nécessité de promouvoir une production du quotidien qui réponde au pouvoir d'achat de tous les consommateurs.



- Communiquer auprès du grand public sur les atouts du système Bourgogne-Franche-Comté et développer de la valeur ajoutée en s'appuyant sur la transformation et la consommation :
- Mutualiser les connaissances et la veille marché et assurer la prospective.
 - Développer des produits locaux à potentiel.



- Créer de la valeur ajoutée au sein des exploitations :
- Accompagner les projets de transformation.
 - Accompagner les démarches de mise en marché via des circuits courts.

- Développer des filières régionales pour la production de produits alimentaires : viande et lait et valoriser les atouts de la filière :
 - Complémentarité entre bovins et équins (avantages de la mixité au pâturage...) et avec les grandes cultures (utilisation de la paille et valorisation du fumier).
 - Source de diversifications et nombreux débouchés.
 - Utilisation de « l'énergie cheval » pour les travaux agricoles (viticulture).
 - Utilisation d'équidés pour l'entretien et la valorisation de surfaces « pauvres »
 - Retombées économiques lors de l'organisation de manifestations équestres.

- Accompagner les projets vers la transformation et les circuits courts :
- Identifier finement le marché et la production régionale.
 - Promouvoir les produits agricoles ovins.
 - Diversifier les productions et augmenter l'offre pour le consommateur.

- Valoriser les atouts de la production avicole et cunicole : Complémentarité avec les grandes cultures : utilisation de la paille et valorisation du fumier :
- Un bâtiment de 30 000 poulets produit en azote (N), phosphore (P) et potassium (K) :
- N = 6 630 kg
P = 3 730 kg
K = 7 045 kg
- Soit l'équivalent de 19 t d'ammonitrates, 8,4 t de superphosphate (super 45) et 12,6 t de chlorure de potassium, soit la fertilisation de 40 ha de grandes cultures.

- Relever le défi des attentes sociétales (approvisionnements de proximité), se les approprier et définir des réponses adaptées :
- Développer l'utilisation des matières premières céréalières et oléo-protéagineuses locales : les graines dépelliculées ou toastées (féverole, colza, tournesol), la graine de soja toastée.
 - Optimiser la valorisation des co-produits des IAA : lactosérum, issus de boulangerie...
- Innover (produits/usages clients) et circuits de distribution.

- Accompagnement des éleveurs vers des solutions innovantes

- Promouvoir et soutenir les productions régionales
- Le bien être équin est au cœur des préoccupations du grand public et des associations de défense des animaux. Un décret oblige les éleveurs à avoir un certificat de détention, spécifiant leurs connaissances des besoins de l'espèce, notamment en termes de bien-être. Les modes de détention des animaux sont amenés à évoluer, notamment pour permettre à ces derniers un accès régulier à l'extérieur.

- Communiquer auprès des futurs éleveurs (références technico-économiques et débouchés), du grand public (services écosystémiques rendus par l'élevage ovin, temps d'échanges lors d'évènements) et des éleveurs (résultats d'essais, évènements etc.).
- Développer des solutions pour maintenir l'élevage :
- Prédation : état des lieux, formation, informer les acteurs locaux, plan d'action à établir au sein de la commission prédation régionale, porter au niveau national des propositions d'amélioration du nouveau PNA 2023.
 - Energies renouvelables (pâturage sous les panneaux photovoltaïques).

- Maîtriser les risques et prévenir les aléas :

- Garantir la sûreté sanitaire des élevages, anticiper les risques sanitaires,
 - La sécurité sanitaire : indemne d'Influenza aviaire et de VHD (maladie virale hémorragique du lapin).
- Une alternative à l'agrandissement foncier : création d'un bâtiment avicole sur l'exploitation permet une installation progressive (amortissement 10 à 15 ans complément de revenu avant installation définitive).
- Enfin, un élevage de volailles, c'est 7 emplois dans la filière.

- Former et communiquer pour une filière attractive :

- Renforcer et développer la formation professionnelle,
 - Communiquer sur la capacité technique et économique.
- Maîtriser les risques et les aléas
- Garantir la sûreté sanitaire des élevages, anticiper les risques sanitaires,
 - La sécurité sanitaire : indemne de Fièvre Porcine Africaine et de SDRP (maladie virale respiratoire).
 - Faire un état des lieux des aires de lavage des camions et proposer des améliorations si nécessaires.

- Permettre à la filière de répondre aux attentes sociétales :

- Déploiement de la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage
 - Communiquer positivement sur l'élevage laitier auprès du grand public, expliquer les pratiques
- Maintenir l'attractivité de la production laitière en zone standard :
- Favoriser et accompagner les échanges entre pairs et entre éleveurs et céréaliers.
 - Valoriser le travail des éleveurs économiquement et par l'image grâce à une communication positive de la filière.
- Accompagner les éleveurs dans la mise en place d'outils permettant d'améliorer leur bien-être et celui des animaux. Introduire de nouvelles technologies pour améliorer le confort de travail.

AGIR MAINTENANT POUR CONFORTER DURABLEMENT LES AGRICULTEURS DANS NOS TERRITOIRES

FEUILLE DE ROUTE
POUR LE RÉSEAU CONSULAIRE RÉGIONAL 2022/2025

Edition 2022

Chambre Régionale d'Agriculture
de Bourgogne-Franche-Comté

03 81 54 71 71
accueil@bfc.chambagri.fr

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*